

ALLOCUTION DE M. Pierre MAUROY,
Premier ministre,
DEVANT LES ANCIENS ELEVES DU LYCEE PAUL DUEZ

(Cambrai, 4 mars 1984)

Mesdames, Messieurs,
Mes chers amis,

Des retrouvailles comme celles d'aujourd'hui sont toujours, pour chacune et chacun d'entre nous, un moment émouvant. C'est l'occasion d'une réflexion sur notre vie, d'un retour sur un passé dont surnage, avec le temps, surtout les épisodes agréables.

Je voudrais, par ces quelques mots, vous remercier de votre amicale confiance et de l'honneur et du plaisir que vous m'avez fait aujourd'hui en me portant à la présidence de notre association.

Je ne vais ni évoquer nos souvenirs de lycéens, ni retracer la mémoire de Paul DUEZ qui fut, chacun le sait bien ici, un brillant doyen de la faculté de droit de Lille et un grand recteur de notre académie du Nord.

Je voudrais, tout simplement, profiter de notre rencontre, pour rendre à notre école l'hommage qu'elle mérite.

Quand je dis notre école, je veux parler de l'école publique. Je précise non par souci de la distinguer des écoles privées, mais parce que tels sont les faits.

Les écoles privées existent, elles peuvent passer ou non des contrats avec l'Etat. Les obligations réciproques sont actuellement, vous le savez, au centre de discussions entre le ministre de l'éducation nationale et les représentants de l'enseignement privé.

Mais pour l'immense majorité des Français, pour nous tous anciens élèves de ce lycée, l'école c'est celle qui nous a formés, c'est-à-dire l'école obligatoire, gratuite et laïque mise en place par la République.

Et, entre anciens élèves, n'est-ce pas le moment de nous souvenir de notre histoire ?

L'histoire de l'école obligatoire, gratuite et laïque offre en effet une caractéristique bien particulière. Elle a toujours été environnée d'invectives et d'affrontements. Et pourtant, en dépit de ces péripéties, la France a su bâtir un système d'éducation original.

Original en ce sens que, dans de nombreux pays, la règle en matière d'éducation demeure celle du marché. Je veux dire que l'école n'est pas perçue comme relevant de la responsabilité de l'Etat.

Chaque communauté, chaque groupe socio-culturel, chaque couche sociale organise son propre système scolaire. L'Etat se borne, dans la pratique, à un simple soutien financier.

Ce modèle, que certains veulent assimiler à la liberté, relève simplement - et très classiquement - de l'idéologie libérale la plus traditionnelle.

C'est, en fait, la règle du chacun pour soi qui prime. Ce qui, concrètement, signifie que les privilégiés s'en tirent toujours mieux tandis que les défavorisés se trouvent pénalisés.

C'est en effet un système fondé sur une forme de ségrégation à la fois culturelle et sociale, qui cultive et accentue les différences. Il refuse, en pratique, l'accès au savoir aux classes sociales défavorisées dans des conditions analogues à celles des autres classes.

Ce n'est pas la liberté ou alors c'est celle du renard dans le poulailler. C'est la loi du plus fort.

Depuis Jules Ferry la France a choisi une autre voie. Celle de la liberté authentique pour l'individu au sein d'un monde scolaire pluraliste.

L'école laïque c'est d'abord la rencontre des diversités.

C'est, pour l'enfant, une source exceptionnelle de richesses.

C'est, pour l'institution scolaire, une source de difficultés.

En ce sens, la notion même de laïcité est indissociable de celle de service public. Il est essentiel pour une démocratie comme la nôtre que le système éducatif reconnaisse la diversité idéologique, initie la pluralité des opinions et au respect mutuel.

Nous ne devons pas laisser caricaturer l'enseignement public, l'enseignement qui nous a formés. C'est d'abord une question d'honnêteté.

Honnêteté vis-à-vis de tous ceux qui nous ont appris ce que nous savons.

Honnêteté vis-à-vis de la réalité quotidienne de l'enseignement public.

Nos maîtres méritent un meilleur traitement que celui qu'ils connaissent depuis des années. Je vous le dis comme je le pense, depuis trop longtemps on calomnie l'enseignement public !

Car enfin, on semble exiger des enseignants une sorte de perfection que l'on ne demande à aucune autre profession. On paraît ignorer le dévouement avec lequel ils ont fait face, hier, à la vague démographique. On paraît ignorer la difficulté exceptionnelle de leur tâche en pleine période de mutation, lorsque les certitudes d'emplois et de carrières se dissipent. Former des jeunes devient dès lors particulièrement délicat puisqu'il faut d'abord leur apprendre à apprendre, puisqu'il faut les préparer à un monde qui sera en perpétuelle mutation et où nul ne sera assuré de terminer sa vie dans la profession choisie lors de l'adolescence !

Oui nos maitres - instituteurs et professeurs de l'enseignement public - sont confrontés à une tâche que leurs prédecesseurs n'avaient pas connue.

En l'espace d'une génération, nous avons assisté à un bouleversement à la fois de la structure sociale et de la structure familiale.

La carrière d'enseignant n'est plus perçue comme cet outil de promotion sociale qu'elle a été pour nos parents comme pour nous-mêmes.

Et la famille, qui se sent souvent l'égale sinon supérieure au maître, entend intervenir dans l'éducation de l'enfant à l'école sans toujours mesurer que ses critiques à l'égard des enseignants vont trop souvent de pair avec une certaine abdication des responsabilités au sein du cadre familial.

Il est résulté de ce double phénomène un incontestable malaise. Nous devons le comprendre et nous devons, par notre attitude comme parents, faciliter l'adaptation nécessaire de l'école et le travail des enseignants.

Nous ne pouvons exiger d'eux plus que nous-mêmes, dans notre vie professionnelle et sociale, apportons à la collectivité.

L'augmentation brutale de la natalité au lendemain de la guerre point à un allongement de la période de scolarisation, ont entraîné un recrutement massif d'enseignants.

Entre 1950 et 1960, par exemple, il a été recruté 150.000 instituteurs, soit autant que l'effectif complet de 1950 ! La formation des maitres en a, il est vrai, souffert et près de 100.000 jeunes se sont retrouvés enseignants sans y avoir été préparés. Il n'y a que 2 ans que la formation des instituteurs a été, par exemple, portée à 3 ans.

Il en est résulté des frustrations parmi les enseignants. D'autant plus que, au cours des 20 dernières années, l'école publique a été souvent la cible d'attaques injustifiées. Par facilité, les gouvernants préféraient rejeter les difficultés sur les maîtres plutôt que de tenter de trouver des solutions aux problèmes concrets qui se posaient.

Et pourtant l'enseignement public fait vaillamment face. Pas question pour lui de refuser un élève pour telle ou telle raison. Pas question de repousser les cas difficiles. C'est lui qui, par exemple, scolarise 95% des enfants d'immigrés. Et c'est, bien sûr, une lourde contrainte pour les maîtres.

C'est cela aussi le service public.

C'est cela aussi la laïcité.